ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION FES-MEKNÈS
PROVINCE DE SEFROU
COMMUNE AIN CHEGGAG
communeainchegag@gmail.com

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N° BCCAC15/2026

La commune d'Ain Cheggag procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics du 08 mars 2023.

Objet de la prestation : Études techniques et suivi des travaux de réfection, et de protection d'un pont reliant Ait Loussane au centre d'Ain Cheggag, y compris le revêtement de la chaussée en enrobé bitumineux.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité	Quantité
1	Diagnostic et étude de renforcement et de protection de l'ouvrage, y compris hydraulique et revêtement en enrobé	• Visite et relevé de l'état de l'ouvrage • Diagnostic des désordres et analyse de leurs causes. • Étude hydraulique. • Conception des solutions de renforcement de la structure et de protection de l'ouvrage : protection des fondations contre l'affouillement (enrochements, gabions, radier), murs en aile et perrés, assainissement de l'ouvrage. • Conception des solutions de protection de l'ouvrage. • Dimensionnement de la couche de roulement en enrobé bitumineux, y compris le traitement des joints, l'étanchéité du tablier et le raccordement aux chaussées d'accès. • Livrables : rapport de diagnostic, note de calcul, plans d'exécution, avant-métré, bordereau des prix – détail estimatif, CPS des travaux et le règlement de consultation. • Remise en trois (3) exemplaires papiers et un (1) exemplaire numérique.	FT	1
2	Suivi et contrôle des travaux	• Participation aux réunions de chantier selon la fréquence fixée par le maître d'ouvrage. • Contrôle de la conformité des travaux de renforcement, de protection et de mise en œuvre de l'enrobé (épaisseurs, compacité, qualité des matériaux).	FT	1

		• Rédaction des procès-verbaux et des rapports de suivi. • Vérification et visa des attachements et des décomptes. • Assistance aux réceptions provisoire et définitive.		

Garanties exigées

- L'originale ou la copie certifiée conforme de certificat d'agrément en cours de validité délivré par ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau, dans le domaine d'activité ***(D4 et D17)***
 Ce document doit parvenir au maitre d'ouvrage avant la date et heure limites de réception des devis.
- Caution provisoire d'un montant de mille dirhams (1000.00 DH)**, doit être envoyée au maitre d'ouvrage dans les soixante-douze heures après la date de la confirmation du soumissionnaire invité.**

→ **Ces documents doivent parvenir via l'adresse E-mail : communeainchegag@gmail.com sous forme PDF, image …**

→ **Tout concurrent ayant proposé une offre et qui ne respecte pas les exigences et les documents demandés par le maître d'ouvrage sera écarté automatiquement.**

Lieu d'exécution de la prestation : Centre de la commune Ain Cheggag.

Délai d'exécution de la prestation : 20 jours à partir du lendemain du jour de visa du bon de commande par les services de la trésorerie provinciale de Sefrou.

Date et heure limites de la réception des devis des concurrents : Le 12/11/2026 à 10h 30 mn.

NB : La correspondance entre le maitre d'ouvrage et l'attributaire doit être établie par E-mail.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma ,

Le président :

Province de Sefrou ★ COMMUNE AÏN CHEGGAG ★ Cercle Imouzzer Kandar

Le Président

BRAHIM EL AYACHI